

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

**SEANCE DU 7 avril 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 7 avril à 19H00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

**Nombre de membres présents : 18**

**Date de la convocation : le 24 mars 2025**

**Présents :** MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel – NOVEL Martine – CHARDON Patrick – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DESBIOLLES Laurent - BRON Marc – LETONDAL Vincent —VERDAN Julie - ROCH Jacqueline - GUIBERTI Frédéric – BONNET Pierre - DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre – VILLARET Bernard – SAILLET Patrick – NAMBRIDE Christian .

**Absents excusés :** SCHERRER Fabienne – VAUDAUX Séverine – VAUDAUX Célia

**Absents :** BAUD-GRASSET Joël – VILLARET Bernard – VANDERMARLIERE Gilles

**Pouvoirs :**

- Fabienne SCHERRER donne pouvoir à Julie VERDAN
- Séverine VAUDAUX donne pouvoir à Laurent DESBIOLES
- Célia VAUDAUX donne pouvoir à Vincent LETONDAL

**Secrétaire de séance :** Julie VERDAN

N° 202504\_10

**OBJET : Création d'un budget annexe : zone d'activité filière bois Villard.**

Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu l'instruction M57,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire,  
**Décide** la création au 7 avril 2025 du budget annexe relatif à la création d'une zone d'activité filière bois sur la commune de Villard et sera dénommé « budget annexe zone d'activité filière bois Villard ».

Toutes les recettes et dépenses relatives à ce service seront inscrites au budget 2025 de ce budget annexe.

Ce budget sera assujetti à la TVA, une déclaration mensuelle sera effectuée auprès du Service des Impôts des Entreprises de Thonon-les-Bains.

La Présente notification sera notifiée à Mme la Trésorière et au Service des Impôts des Entreprises de Thonon-les-Bains.

Pour : 21 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

ID : 074-247400047-20250407-202504\_10-DE



Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance  
Julie VERDAN

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Julie Verdán', written in a cursive style.

Le Président  
Jean-Paul MUSARD

A large, stylized handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Jean-Paul Musard', written in a cursive style.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

**SEANCE DU 07 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

Nombre de membres présents : 18

Date de la convocation : 24 mars 2025

**Présents :** MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel –NOVEL Martine – CHARDON Patrick – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DESBIOLLES Laurent - BRON Marc – LETONDAL Vincent – VERDAN Julie - ROCH Jacqueline - GUIBERTI Frédéric – BONNET Pierre - DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre - VILLARET Bernard – SAILLET Patrick – NAMBRIDE Christian.

**Absents excusés :** SCHERRER Fabienne – VAUDAUX Séverine – VAUDAUX Célia

**Absents :** BAUD GRASSET Joël – VILLARET Bernard – VANDERMARLIERE Gilles

**Pouvoirs :**

- SCHERRER Fabienne donne procuration à VERDAN Julie
- VAUDAUX Séverine donne procuration à DESBIOLLES Laurent
- VAUDAUX Célia donne procuration à LETONDAL Vincent

**Secrétaire de séance :** VERDAN Julie

N° 202504\_03

**OBJET : Affectation du résultat d'exploitation de la Communauté de Communes de la Vallée Verte – Budget principal – Exercice 2024**

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2024 du budget principal de la Communauté de Communes de la Vallée Verte,

Le conseil communautaire :

**CONSTATE** que le compte administratif présente un excédent cumulé de fonctionnement de : 1 992 672.53 euros.

**CONSTATE** que le compte administratif présente un déficit cumulé d'investissement de : 449 626.66 euros.

**DECIDE** d'affecter au 1068 : Excédent de fonctionnement capitalisé la somme de 951 204.66 euros pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement

**DECIDE** de reporter au 002 : Excédent de fonctionnement reporté la somme de 1 041 467.87 euros.

**DECIDE** de reporter au 001 : déficit d'investissement reporté la somme de 449 626.66 euros.

Pour : 21 (dont trois procurations)

Contre : 0

Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le

ID : 074-247400047-20250407-202504\_03-DE



Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures  
Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance  
Julie VERDAN

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Julie Verdán', written in a cursive style.

Le Président  
Jean-Paul MUSARD

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Jean-Paul Musard', written in a cursive style.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le

ID : 074-247400047-20250407-202504\_14-DE



**SEANCE DU 07 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

Nombre de membres présents : 18

Date de la convocation : 24 mars 2025

**Présents :** MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel – NOVEL Martine – CHARDON Patrick – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DESBIOLLES Laurent - BRON Marc – LETONDAL Vincent VERDAN Julie - ROCH Jacqueline - GUIBERTI Frédéric – BONNET Pierre - DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre - VILLARET Bernard – SAILLET Patrick – NAMBRIDE Christian.

**Absents excusés :** SCHERRER Fabienne – VAUDAUX Séverine – VAUDAUX Célia

**Absents :** BAUD GRASSET Joël – VILLARET Bernard – VANDERMARLIERE Gilles

**Pouvoirs :**

- SCHERRER Fabienne donne procuration à VERDAN Julie
- VAUDAUX Séverine donne procuration à DESBIOLLES Laurent
- VAUDAUX Célia donne procuration à LETONDAL Vincent

**Secrétaire de séance :** VERDAN Julie

N° 202504\_14

**OBJET :** Désignation d'un binôme technicien/élu au SIVALOR

Monsieur le Président informe les élus du Conseil Communautaire qu'il convient de désigner un binôme technicien/élu afin de travailler sur la nouvelle grille tarifaire du SIVALOR.

Les candidatures suivantes sont proposées :

- Elu : Jean-François BOSSON
- Technicien : Valérian MATTUZZI

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés :

POUR : 21 ( dont trois procurations)

CONTRE: 0

ABSTENTION : 0

**VALIDE** les candidatures ci-dessus.

**AUTORISE** le Président à signer tous les documents administratifs, contrats et mandats qui interviendront.

Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le

ID : 074-247400047-20250407-202504\_14-DE



Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance  
Julie **VERDAN**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Julie Verdán', written over a horizontal line.

Le Président  
Jean-Paul **MUSARD**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Jean-Paul Musard', written over a horizontal line.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

**SEANCE DU 07 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

Nombre de membres présents : 18

Date de la convocation : 24 mars 2025

**Présents :** MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel – NOVEL Martine – CHARDON Patrick – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DESBIOLLES Laurent - BRON Marc – LETONDAL Vincent – VERDAN Julie - ROCH Jacqueline - GUIBERTI Frédéric – BONNET Pierre - DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre – VILLARET Bernard – SAILLET Patrick – NAMBRIDE Christian.

**Absents excusés :** SCHERRER Fabienne – VAUDAUX Séverine – VAUDAUX Célia

**Absents :** BAUD-GRASSET Joël – VILLARET Bernard – VANDERMARLIERE Gilles

**Pouvoirs :**

- Fabienne SCHERRER donne pouvoir à Julie VERDAN
- Séverine VAUDAUX donne pouvoir à Laurent DESBIOLES
- Célia VAUDAUX donne pouvoir à Vincent LETONDAL

**Secrétaire de séance :** Julie VERDAN

N° 202504\_11

**OBJET : Vote du Budget Primitif 2025 – M57 – Budget annexe zone d'activité filière bois Villard.**

Le conseil Communautaire,

ayant pris connaissance du projet de budget primitif 2025,

après avoir voté et délibéré,

**APPROUVE** le budget primitif de l'exercice 2025 équilibré :

- En section de fonctionnement à 50 000 euros en dépenses et recettes ;
- En section d'investissement à 50 000 euros en dépenses et en recettes.

**AUTORISE** le Président, à l'intérieur de chaque section du budget principal, tant en investissement qu'en fonctionnement, tout virement de crédits de chapitre à chapitre qui s'avérerait nécessaire, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel, le Président en informe le conseil communautaire lors de la séance la plus proche.

Pour : 21 (dont trois procurations)

Contre : 0

Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le

ID : 074-247400047-20250407-202504\_11-DE



Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance  
Julie VERDAN

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Julie Verdán', written in a cursive style.

Le Président  
Jean-Paul MUSARD

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jean-Paul Musard', written in a cursive style.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

**SEANCE DU 07 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

Nombre de membres présents : 18

Date de la convocation : 24 mars 2025

**Présents :** MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel – NOVEL Martine – CHARDON Patrick – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DESBIOLLES Laurent - BRON Marc – LETONDAL Vincent – VERDAN Julie - ROCH Jacqueline - GUIBERTI Frédéric – BONNET Pierre - DUFOURD Pierrick – CHAITEMPS Pierre – VILLARET Bernard – SAILLET Patrick – NAMBRIDE Christian.

**Absents excusés :** SCHERRER Fabienne – VAUDAUX Séverine – VAUDAUX Célia

**Absents :** BAUD-GRASSET Joël – VILLARET Bernard – VANDERMARLIERE Gilles

**Pouvoirs :**

- Fabienne SCHERRER donne pouvoir à Julie VERDAN
- Séverine VAUDAUX donne pouvoir à Laurent DESBIOLES
- Célia VAUDAUX donne pouvoir à Vincent LETONDAL

**Secrétaire de séance :** Julie VERDAN

N° 202504\_05bis

**OBJET : Vote du Budget Primitif 2025 – M57 – Budget principal**

Le conseil Communautaire,

- Considérant la reprise des résultats de l'exercice 2024,
- Ayant pris connaissance du projet de budget primitif 2025,

Le Conseil Communautaire, après avoir voté et délibéré,

**APPROUVE** le budget primitif de l'exercice 2025 équilibré :

- En section de fonctionnement à 6 636 951.87 euros en dépenses et recettes ;
- En section d'investissement à 8 402 754.66 euros en dépenses et en recettes.

**AUTORISE** le Président, à l'intérieur de chaque section du budget principal, tant en investissement qu'en fonctionnement, tout virement de crédits de chapitre à chapitre qui s'avérerait nécessaire, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel, le Président en informe le conseil communautaire lors de la séance la plus proche.

Envoyé en préfecture le 19/04/2025

Reçu en préfecture le 19/04/2025

Publié le

ID : 074-247400047-20250407-202504\_05BIS-DE



Pour : 17 (dont trois procurations)

Contre : 2

Abstention : 2

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance  
Julie VERDAN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Julie Verdán', written in a cursive style.

Le Président  
Jean-Paul MUSARD

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jean-Paul Musard', written in a cursive style.

**Cette délibération annule et remplace la délibération n° 202504\_05 reçue en Préfecture en date du 16 avril 2025.**

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE

Nombre de membres en exercice : 24  
Nombre de membres présents : 18  
Nombre de suffrages exprimés : 20  
Abstention : 0 Contre : 0 Pour : 20 (dont 3 pouvoirs)  
Date de convocation : 24/03/2025

## SEANCE DU 7 AVRIL 2025 DELIBERATION N° 202504\_02 DE L'ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF 2024

L'Assemblée, réunie sous la présidence de Jean-Paul COSTAZ, vice-Président en charge des finances, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par M. Jean-Paul MUSARD, Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré;

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

### COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés Opérations/l'exerc.	4 881 128,06 €	1 452 680,22 € 5 421 120,37 €	473 355,38 € 1 124 481,22 €	1 148 209,94 €	473 355,38 € 6 005 609,28 €	1 452 680,22 € 6 569 330,31 €
<b>TOTAUX</b>	<b>4 881 128,06 €</b>	<b>6 873 800,59 €</b>	<b>1 597 836,60 €</b>	<b>1 148 209,94 €</b>	<b>6 478 964,66 €</b>	<b>8 022 010,53 €</b>
<b>Résultats de clôture</b>		<b>1 992 672,53 €</b>		<b>-449 626,66 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 543 045,87 €</b>
Restes à réaliser			753 735,00 €	252 157,00 €	753 735,00 €	252 157,00 €
<b>TOTAUX CUMULES</b>		<b>1 992 672,53 €</b>	<b>753 735,00 €</b>	<b>-197 469,66 €</b>	<b>753 735,00 €</b>	<b>1 795 202,87 €</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>1 992 672,53 €</b>		<b>-951 204,66 €</b>		<b>1 041 467,87 €</b>

Ont signé au registre des délibérations :

MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel – NOVEL Martine – CHARDON Patrick – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul –  
DESBIOLLES Laurent - BRON Marc – LETONDAL Vincent --VERDAN Julie - ROCH Jacqueline - GUIBERTI Frédéric – BONNET Pierre -  
DUFOURD Pierrick – CHAUTEUPS Pierre – VILLARET Bernard – SAILLET Patrick – NAMBRIDE Christian.

Le Secrétaire de séance,  
Julie VERDAN

Le Vice-Président,  
Jean-Paul COSTAZ

Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le

ID : 074-247400047-20250407-202504\_02-DE



Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le



ID : 074-247400047-20250407-202504\_02-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

**SEANCE DU 7 avril 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 7 avril à 19H00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

**Nombre de membres présents : 18**

**Date de la convocation : le 24 mars 2025**

**Présents :** MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel – NOVEL Martine – CHARDON Patrick – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DESBIOLLES Laurent - BRON Marc – LETONDAL Vincent – VERDAN Julie - ROCH Jacqueline - GUIBERTI Frédéric – BONNET Pierre - DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre - VILLARET Bernard – SAILLET Patrick – NAMBRIDE Christian.

**Absents excusés :** SCHERRER Fabienne – VAUDAUX Séverine – VAUDAUX Célia

**Absents :** BAUD-GRASSET Joël – VILLARET Bernard – VANDERMARLIERE Gilles

**Pouvoirs :**

- Fabienne SCHERRER donne pouvoir à Julie VERDAN
- Séverine VAUDAUX donne pouvoir à Laurent DESBIOLES
- Célia VAUDAUX donne pouvoir à Vincent LETONDAL

**M. Christian NAMBRIDE n'a pas pris part au vote de cette délibération, étant arrivé après le vote de celle-ci.**

**Secrétaire de séance :** Julie VERDAN

N° 202504\_01

**OBJET : Approbation du compte de gestion du budget principal**

Le Conseil Communautaire,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2024 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2024.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2024, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2024 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Envoyé en préfecture le 16/04/2025  
Reçu en préfecture le 16/04/2025  
Publié le  
ID : 074-247400047-20250407-202504\_01-DE



**DECLARE** que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2024 par le receveur, vise et certifie conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Pour : 20 (dont 3 pouvoirs)  
Contre : 0  
Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance  
Julie VERDAN

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Julie Verdán', written over a horizontal line.

Le Président  
Jean-Paul MUSARD

A large, stylized handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Jean-Paul Musard', written over a horizontal line.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le



ID : 074-247400047-20250407-202504\_13-DE

**SEANCE DU 07 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

Nombre de membres présents : 18

Date de la convocation : 24 mars 2025

**Présents :** MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel – NOVEL Martine – CHARDON Patrick – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DESBIOLLES Laurent - BRON Marc – LETONDAL Vincent VERDAN Julie - ROCH Jacqueline - GUIBERTI Frédéric – BONNET Pierre - DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre - VILLARET Bernard – SAILLET Patrick – NAMBRIDE Christian.

**Absents excusés :** SCHERRER Fabienne – VAUDAUX Séverine – VAUDAUX Célia

**Absents :** BAUD GRASSET Joël – VILLARET Bernard – VANDERMARLIERE Gilles

**Pouvoirs :**

- SCHERRER Fabienne donne procuration à VERDAN Julie
- VAUDAUX Séverine donne procuration à DESBIOLLES Laurent
- VAUDAUX Célia donne procuration à LETONDAL Vincent

**Secrétaire de séance :** VERDAN Julie

N° 202504\_13

**OBJET :** Désignation des délégués du Syndicat mixte abattoir public départemental.

Monsieur le Président informe les élus du Conseil Communautaire qu'il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant afin de siéger au sein du futur syndicat mixte pour la construction et la gestion du futur abattoir public départemental.

Les candidatures suivantes sont proposées :

- Délégué titulaire : Emmanuel BOGILLOT
- Délégué suppléant : Jean-Paul MUSARD

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Pour : 21 (dont trois procurations)

Contre : 0

Abstention : 0

**VALIDE** les candidatures ci-dessus.

**AUTORISE** le Président à signer tous les documents administratifs, contrats et mandats qui interviendront.

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

ID : 074-247400047-20250407-202504\_13-DE



Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance  
Julie **VERDAN**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Julie Verdán', written in a cursive style.

Le Président  
Jean-Paul **MUSARD**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Jean-Paul Musard', written in a cursive style.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLÉE VERTE**

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

ID : 074-247400047-20250407-202504\_08-DE



**SEANCE DU 07 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

Nombre de membres présents : 18

Date de la convocation : 24 mars 2025

**Présents :** MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel – NOVEL Martine – CHARDON Patrick – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DESBIOLLES Laurent - BRON Marc – LETONDAL Vincent – VERDAN Julie - ROCH Jacqueline - GUIBERTI Frédéric – BONNET Pierre - DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre – VILLARET Bernard – SAILLET Patrick – NAMBRIDE Christian.

**Absents excusés :** SCHERRER Fabienne – VAUDAUX Séverine – VAUDAUX Célia

**Absents :** BAUD GRASSET Joël – VILLARET Bernard – VANDERMARLIERE Gilles

**Pouvoirs :**

- SCHERRER Fabienne donne procuration à VERDAN Julie
- VAUDAUX Séverine donne procuration à DESBIOLLES Laurent
- VAUDAUX Célia donne procuration à LETONDAL Vincent

**Secrétaire de séance :** VERDAN Julie

N° 202504\_08

**OBJET : Fixation du produit attendu de la taxe pour la gestion des milieux aquatique et de la prévention des inondations.**

Le Président rappelle que le conseil communautaire a décidé d'instaurer une taxe GEMAPI pour contribuer financièrement aux coûts de la mise en œuvre de cette compétence. Il convient donc à présent de fixer le montant attendu de cette taxe pour l'année 2025.

En effet, les actions envisagées dans le cadre de la GEMAPI à l'échelle du territoire de la CCVV et du bassin versant de l'Arve nécessitent des dépenses de fonctionnement et d'investissement assez conséquentes. En conséquence, il est proposé de faire appel à la taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations GEMAPI pour financer les charges à venir. Cette taxe présente 2 conditions :

- Le montant attendu ne peut pas dépasser un plafond fixé à 40 euros par habitant ;
- Le montant attendu doit au plus être égal à la couverture du coût prévisionnel annuel des charges de fonctionnement et d'investissement résultant de la compétence GEMAPI ;

Dans sa délibération en date du 11 décembre 2024, le syndicat SM3A a adopté une participation financière au budget 2025 du SM3A de 6'735 088 euros pour la partie du tronc commun de compétences proposés aux projets des statuts. a répartition envisagée l'échelle du bassin versant est la suivante :

CCFG	522 813€
CCPR	514 868€
Annemasse agglo	1 709 785€
Thonon Agglomération	24 080€
CC4R	383 425€
CCVCMB	478 765€
CCVV	172 375€
CCAS	369 985€
CCVT	123 445€
CCMG	388 378€
2CCAM	971 548
CCPMB	1 011 973€
CCHC	63 648€
<b>Total</b>	<b>6 735 088€</b>

Le montant attendu pour la CCVV est donc de 172 375 €, correspondant à 17,5 euros par habitant sur la base de la population dite DGF, soit 9 850 habitants en 2024.

Le Président propose que le montant de la contribution apportée au SM3A pour le transfert de la compétence soit apporté à partir de la taxe GEMAPI instaurée à compter du 01 janvier 2017.

De ce fait, il propose que le produit attendu de cette taxe soit de 172 375 €, correspondant en moyenne à 17,50 euros par habitant. Il est précisé que cette taxe sera prélevée par augmentation du taux sur les différents impôts locaux.

**Vu** les délibérations de modification statutaire du Conseil Communautaire du 07 mars 2016,  
**Vu** l'arrêté préfectoral n°PREF/DRLC/BCLB-2016-0046 du 09 Juin 2016 approuvant la modification des statuts de la CCVV,

**Vu** l'article 56 de la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 dite loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles constituant une compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI),

**Vu** la loi du 7 août 2015 (NOTRe) rendant obligatoire le transfert de la compétence GEMAPI aux communautés de communes, au plus tard au 1<sup>er</sup> janvier 2018;

**Vu** le point I bis de l'article L211-7 du Code de l'environnement définissant la compétence GEMAPI,

**Vu** l'article-1530 bis du code général des impôts, donnant la possibilité aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, dans le cadre de leur compétence «gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations», d'instaurer une taxe destinée à financer les missions d'aménagement de bassin hydrographique, l'entretien et l'aménagement de cours d'eau, la protection et la restauration de site.

**Considérant** que le montant annuel prévisionnel des charges de fonctionnement et d'investissement résultant de l'exercice de la compétence GEMAPI sur le bassin versant de l'Arve représente une somme égale à 17,50 € par habitant résidant sur le territoire, au sens de l'article L. 2334-2 du code général des collectivités territoriales, soit pour la CCVV un montant de 172 375 euros.

Le Conseil Communautaire, après avoir voté et délibéré :

Pour : 21 (dont trois procurations)

Contre : /

Abstention : /

**DECIDE** de fixer le produit attendu de la taxe GEMAPI à hauteur de 172 375 €.

**AUTORISE** le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette décision et à la perception du produit attendu.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

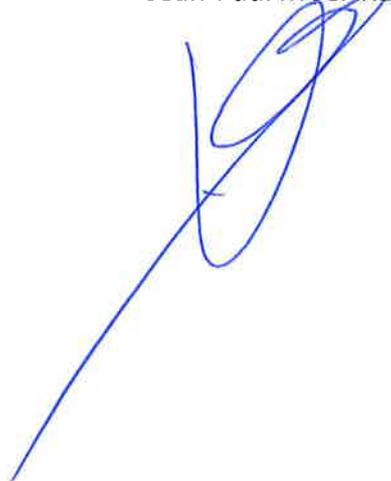
Le Secrétaire de séance

Julie VERDAN



Le Président

Jean-Paul MUSARD



Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le



ID : 074-247400047-20250407-202504\_08-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

**SEANCE DU 07 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

Nombre de membres présents : 18

Date de la convocation : 24 mars 2025

**Présents :** MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel – NOVEL Martine – CHARDON Patrick – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DESBIOLLES Laurent - BRON Marc – LETONDAL Vincent – VERDAN Julie - ROCH Jacqueline - GUIBERTI Frédéric – BONNET Pierre - DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre – VILLARET Bernard – SAILLET Patrick – NAMBRIDE Christian.

**Absents excusés :** SCHERRER Fabienne – VAUDAUX Séverine – VAUDAUX Célia

**Absents :** BAUD GRASSET Joël – VILLARET Bernard – VANDERMARLIERE Gilles

**Pouvoirs :**

- SCHERRER Fabienne donne procuration à VERDAN Julie
- VAUDAUX Séverine donne procuration à DESBIOLLES Laurent
- VAUDAUX Célia donne procuration à LETONDAL Vincent

**Secrétaire de séance :** VERDAN Julie

N° 202504\_09

**OBJET :** Modification d'une autorisation de programme avec crédits de paiement pour la réalisation d'un espace sportif polyvalent

Par délibération n° 202401\_10 du 8 avril 2024, le conseil communautaire a voté la création d'une autorisation de programme pour l'espace sportif, n° 2023-1 pour un montant de 6 600 000 euros.

Le montant de cette autorisation de programme reste inchangé.

L'échéancier des crédits de paiement est présenté dans le tableau ci-après.

Montant total du programme TTC	Réalisé	Crédits de paiement		
	2024	2025	2026	2027
6 600 000,00 €	38 250,34 €	1 500 000,00 €	4 561 800,00 €	499 949,66 €

Pour : 21 (dont trois procurations)

Contre : /

Abstention : /

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire

- Autorise la modification de l'AP/CP de l'espace sportif conformément aux montants figurant dans le tableau ci-dessus ;
- Informe que les crédits de paiement représentent les montants maximums pouvant être engagés et mandatés pour chaque année ;
- Précise que toute modification de l'AP/CP devra faire l'objet d'une délibération du Conseil Communautaire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance  
Julie VERDAN



Le Président  
Jean-Paul MUSARD



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le

ID : 074-247400047-20250407-202504\_04-DE



**SEANCE DU 08 AVRIL 2024**

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

Nombre de membres présents : 18

Date de la convocation : 24 mars 2025

**Présents :** MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel – NOVEL Martine – CHARDON Patrick – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DESBIOLLES Laurent - BRON Marc – LETONDAL Vincent – VERDAN Julie - ROCH Jacqueline - GUIBERTI Frédéric – BONNET Pierre - DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre – VILLARET Bernard – SAILLET Patrick – NAMBRIDE Christian.

**Absents excusés :** SCHERRER Fabienne – VAUDAUX Séverine – VAUDAUX Célia

**Absents :** BAUD GRASSET Joël – VILLARET Bernard – VANDERMARLIERE Gilles

**Pouvoirs :**

- SCHERRER Fabienne donne procuration à VERDAN Julie
- VAUDAUX Séverine donne procuration à DESBIOLLES Laurent
- VAUDAUX Célia donne procuration à LETONDAL Vincent

**Secrétaire de séance :** VERDAN Julie

N°202504\_04

**OBJET :** Présentation des indemnités des élus perçues en 2024

Monsieur le Président rappelle au Conseil Communautaire que dans une volonté de transparence, la loi « Engagement et proximité » du 27 décembre 2019 a institué une nouvelle obligation à destination des collectivités territoriales et des EPCI à fiscalité propre. En effet, ils doivent produire chaque année un état présentant l'ensemble des indemnités reçues par les élus siégeant dans leur conseil. Cet état est présenté chaque année aux élus municipaux et communautaires avant l'examen du budget, donc avant le 15 avril :

	Indemnité Brut	Charges	Total
BOSSON Jean-Francois	8 138,76 €	2 860,08 €	10 998,84 €
CHARDON Patrick	8 138,76 €	2 860,08 €	10 998,84 €
COSTAZ Jean-Paul	8 138,76 €	341,88 €	8 480,64 €
LETONDAL Vincent	8 138,76 €	2 860,08 €	10 998,84 €
MUSARD Jean-Paul	20 346,96 €	7 149,96 €	27 496,92 €
VILLARET Bernard	8 138,76 €	341,88 €	8 480,64 €
Total Annuel	61 040,76 €	16 413,96 €	77 454,72 €

Le Conseil Communautaire prend acte de cette présentation.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

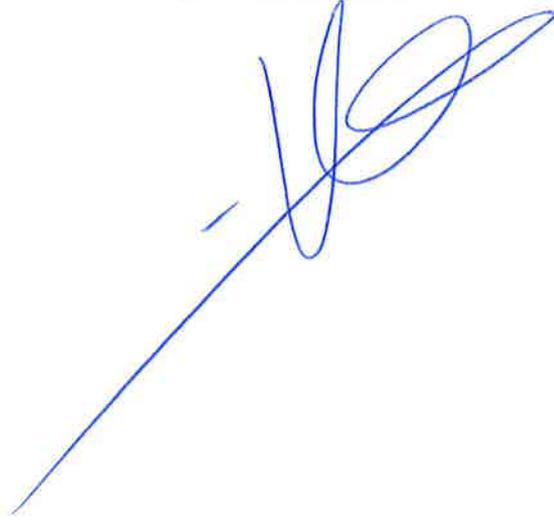
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance  
Julie VERDAN



Le Président  
Jean-Paul MUSARD



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE**

Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le

ID : 074-247400047-20250407-202504\_15-DE



**SEANCE DU 07 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

Nombre de membres présents : 18

Date de la convocation : 24 mars 2025

**Présents :** MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel – NOVEL Martine – CHARDON Patrick – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DESBIOLLES Laurent - BRON Marc – LETONDAL Vincent VERDAN Julie - ROCH Jacqueline - GUIBERTI Frédéric – BONNET Pierre - DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre - VILLARET Bernard – SAILLET Patrick – NAMBRIDE Christian.

**Absents excusés :** SCHERRER Fabienne – VAUDAUX Séverine – VAUDAUX Célia

**Absents :** BAUD GRASSET Joël – VILLARET Bernard – VANDERMARLIERE Gilles

**Pouvoirs :**

- SCHERRER Fabienne donne procuration à VERDAN Julie
- VAUDAUX Séverine donne procuration à DESBIOLLES Laurent
- VAUDAUX Célia donne procuration à LETONDAL Vincent

**Secrétaire de séance :** VERDAN Julie

N° 202504\_15

**OBJET :** Avenant sous-traitance espace sportif polyvalent.

M. Patrick CHARDON, Vice-président en charge des travaux indique qu'une délibération avait été prise au mois de janvier 2025 pour valider les honoraires du lauréat du concours d'architecte pour l'espace sportif polyvalent et signer l'acte d'engagement.

Cependant, la délibération du mois de janvier ne prévoyait pas la signature du formulaire DC4 proposé par Soho Architecte pour sous-traiter la mission aménagements paysagers à Pack Paysage pour un montant de 57 000 € TTC.

Monsieur le Président demande aux élus du Conseil Communautaire de bien vouloir l'autoriser à signer un avenant au marché autorisant cette sous-traitance.

Le Conseil communautaire, après avoir délibéré et voté,

POUR : 21 (dont 3 pouvoirs)

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**VALIDE** le sous-traitant « Pack Paysage » proposé par Soho pour un montant de 57 000 € TTC.

**AUTORISE** le Président à signer tous les documents administratifs, contrats et mandats qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

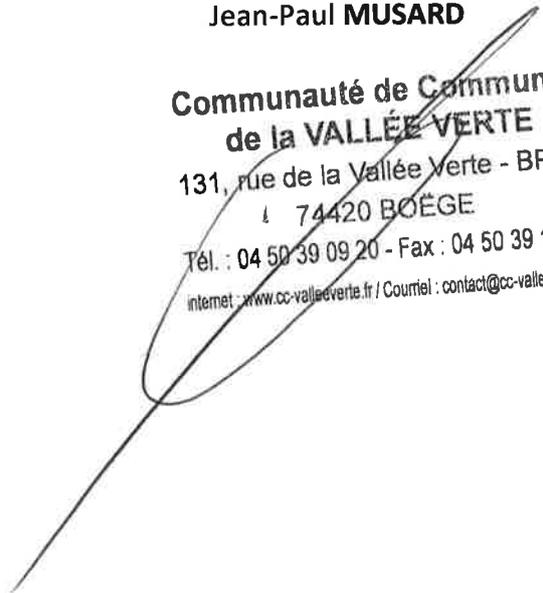
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance  
Julie **VERDAN**



Le Président  
Jean-Paul **MUSARD**



**Communauté de Communes  
de la VALLÉE VERTE**  
131, rue de la Vallée Verte - BP 21  
74420 BOËGE  
Tél. : 04 50 39 09 20 - Fax : 04 50 39 15 65  
internet : [www.cc-valleeverte.fr](http://www.cc-valleeverte.fr) / Courriel : [contact@cc-valleeverte.fr](mailto:contact@cc-valleeverte.fr)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

Envoyé en préfecture le 15/04/2025  
Reçu en préfecture le 15/04/2025  
Publié le  
ID : 074-247400047-20250407-202504\_12-DE



**SEANCE DU 07 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 07 avril à 19h00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

Nombre de membres présents : 18

Date de la convocation : 24 mars 2025

**Présents :** MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel –NOVEL Martine – CHARDON Patrick – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DESBIOLLES Laurent - BRON Marc – LETONDAL Vincent VERDAN Julie - ROCH Jacqueline - GUIBERTI Frédéric – BONNET Pierre - DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre - VILLARET Bernard – SAILLET Patrick – NAMBRIDE Christian.

**Absents excusés :** SCHERRER Fabienne – VAUDAUX Séverine – VAUDAUX Célia

**Absents :** BAUD GRASSET Joël – VILLARET Bernard – VANDERMARLIERE Gilles

**Pouvoirs :**

- SCHERRER Fabienne donne procuration à VERDAN Julie
- VAUDAUX Séverine donne procuration à DESBIOLLES Laurent
- VAUDAUX Célia donne procuration à LETONDAL Vincent

**Secrétaire de séance :** VERDAN Julie

N° 202504\_12

**OBJET :** Tarifs transports scolaires 2025/2026

La Région AURA demande aux Communauté de Communes en charge des transports scolaires de bien vouloir voter les tarifs de transports scolaires validés par délibération de la Région AURA en date du 28 mars 2025.

M .le Président présente les nouveaux tarifs votés par les élus de la Région AURA :

Statut	Etablissement	Haute-Savoie	Services utilisables
Elèves ayant droit	Ecole maternelle ou élémentaire	0 €	Ligne (routière ou ferroviaire) pour se rendre à l'établissement fréquenté
	Collège ou Lycée y compris les élèves du circuit Villard/Burdignin inscrits au périscolaire.	120 €	+ Ensemble des Cars Région (hors lignes spécifiques mentionnées dans le règlement des transports) + Ensemble du TER Auvergne-Rhône-Alpes : Cars TER, Trains TER et Cars Région Express (car tarification SNCF)
Elèves non-ayant droit		225€	

- Pour toutes les familles, 50% du tarif des ayants droit soit 60€ « payant » et gratuité à partir du quatrième enfant « payant ».
- Pour les élèves enfants de parents saisonniers : application d'une réduction de 50% soit 60€.
- En cas d'inscription tardive à partir du 20 juillet, application pour tous d'une majoration de 30€ y compris pour les élèves voyageant gratuitement.
- Pour un duplicata, le premier est gratuit /si récidive, le duplicata est facturé 10 euros.

Après en avoir débattu, le Conseil Communautaire à l'unanimité des membres présents ou représentés :

Le Conseil Communautaire après avoir voté et délibéré,

**Pour** : 21 (dont trois procurations)

**Contre** : 0

**Abstention** : 0

**VALIDE** les tarifs proposés par la Région AURA pour l'année 2025/2026.

**AUTORISE** le Président à signer tous les documents administratifs, contrats et mandats qui interviendront.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

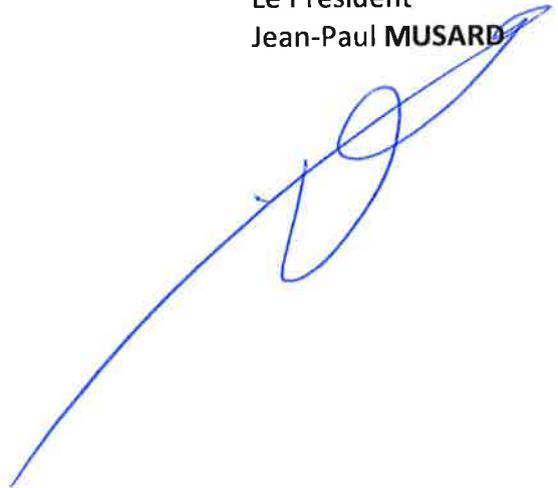
Julie **VERDAN**

Secrétaire de séance



Le Président

Jean-Paul **MUSARD**



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

**SEANCE DU 7 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 7 avril à 19H00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

**Nombre de membres présents : 18**

**Date de la convocation : le 24 mars 2025**

**Présents :** MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel – NOVEL Martine – CHARDON Patrick – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DESBIOLLES Laurent - BRON Marc – LETONDAL Vincent – VERDAN Julie - ROCH Jacqueline - GUIBERTI Frédéric – BONNET Pierre - DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre – VILLARET Bernard – SAILLET Patrick – NAMBRIDE Christian.

**Absents excusés :** SCHERRER Fabienne – VAUDAUX Séverine – VAUDAUX Célia

**Absents :** BAUD GRASSET Joël – VILLARET Bernard – VANDERMARLIERE Gilles

**Pouvoirs :**

- SCHERRER Fabienne donne procuration à VERDAN Julie
- VAUDAUX Séverine donne procuration à DESBIOLLES Laurent
- VAUDAUX Célia donne procuration à LETONDAL Vincent

**Secrétaire de séance : VERDAN Julie**

N° 202504\_07

**OBJET : Taxe OM 2025**

Le conseil communautaire prend connaissance de l'état de notification des bases d'imposition prévisionnelles à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Le Conseil Communautaire, après avoir voté et délibéré,

**FIXE** le taux à 9.34 % pour l'année 2025.

Pour : 21 (dont 3 pouvoirs)

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,  
Le secrétaire de séance  
Julie VERDAN



Le Président  
Jean-Paul MUSARD



Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le



ID : 074-247400047-20250407-202504\_07-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE VERTE**

**SEANCE DU 7 AVRIL 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 7 avril à 19H00, le Conseil Communautaire s'est réuni dans la salle de réunion de la Communauté de Communes de la Vallée Verte sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MUSARD.

**Nombre de membres en exercice : 24**

**Nombre de membres présents : 18**

**Date de la convocation : le 24 mars 2025**

**Présents :** MUSARD Jean-Paul – BOGILLOT Emmanuel – NOVEL Martine – CHARDON Patrick – DETRAZ Laurent – COSTAZ Jean-Paul – DESBIOLLES Laurent - BRON Marc – LETONDAL Vincent – VERDAN Julie - ROCH Jacqueline - GUIBERTI Frédéric – BONNET Pierre - DUFOURD Pierrick – CHAUTEMPS Pierre – VILLARET Bernard – SAILLET Patrick – NAMBRIDE Christian.

**Absents excusés :** SCHERRER Fabienne – VAUDAUX Séverine – VAUDAUX Célia

**Absents :** BAUD GRASSET Joël – VILLARET Bernard – VANDERMARLIERE Gilles

**Pouvoirs :**

- SCHERRER Fabienne donne procuration à VERDAN Julie
- VAUDAUX Séverine donne procuration à DESBIOLLES Laurent
- VAUDAUX Célia donne procuration à LETONDAL Vincent

**Secrétaire de séance :** VERDAN Julie

N° 202504\_06

**OBJET : Impôts locaux vote des taux 2025**

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, fixe comme suit le taux des différents impôts locaux pour l'année 2025 :

Taxe foncière sur les propriétés bâties :	6.77%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties :	44.90%
Cotisation foncière des entreprises :	23.47%
Taxe d'habitation :	10.06%

POUR : 21 (dont 3 pouvoirs)

CONTRE : 0

ABSENTION : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme,

Le secrétaire de séance,  
Julie VERDAN



Le Président,  
Jean-Paul MUSARD



Envoyé en préfecture le 16/04/2025

Reçu en préfecture le 16/04/2025

Publié le



ID : 074-247400047-20250407-202504\_06-DE